Image not found or type unknown

Demande de rupture conventionnelle refusée que faire???

Par **Sobieski**, le **13/04/2011** à **10:17**

Bonjour,
Salarié depuis 7 ans passés dans un magasin de vêtements, je souhaites quitter mon travail pour des raison de santé. Atteinte d'une spondylarthryte ankylosante , la station debout et le piétinement me deviennent de plus en plus difficiles!!!
J'ai donc demandé a mon employeur une rupture conventionnelle mais il me la refuse !!!ainsi les traitements faits cela m' aurait permis de réfléchir a la suite ... Retrouver un travail , faire une formation bref tout en gardant mes droits assedics .... Ce dernier me propose un abadan de poste!! Que faire??? Merci beaucoup

Par **P.M.**, le **13/04/2011** à **10:28**

Bonjour,
De toute façon l'abandon de poste est une très mauvaise méthode...
Vous pourriez essayer de voir avec le Médecin du Travail s'il serait prêt à vous déclarer inapte...

Par **Sobieski**, le **13/04/2011** à **11:13**

Merci pour votre réponse! J'y avait bien pensée aussi mais ne voulais pas en arriver la !!!
Mais pour mon employeur est ce que ça lui couteras plus cher qu une rupture conventionnelle? Par rapport au prime de licenciement ? Car elle m a été refusée car ils ne peuvent pas me donner 1700euros!!!

Par **P.M.**, le **13/04/2011** à **13:30**

Au niveau de l'indemnité de licenciement suite à une inaptitude non consécutive à un accident de travail ou une maladie professionnelle, elle serait équivalente à l'indemnité pour rupture conventionnelle...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés